[ATUPRET: APPEL D’OFFRE RECRUTEMENT CONSULTANTS POUR EVALUATION DE LA PRISE EN CHARGE DES TOXICOMANES 2008-2012](http://www.guinee224.com/9-non-categorise/102-unfpa-appel-d-offre-recrutement-consultants-pour-evaluation-finale-du-plan-strategique-securisation-des-produits-de-sante-de-la-reproduction-spsr-2008-2012)

***1-Contexte et justifications :***

Un « dispositif pilote de lutte contre la toxicomanie » a été mis en place en octobre 2007, pour 5 ans, dans la ville de Sfax. Ce programme expérimental, fruit d’une volonté d’un organisme de la société civile, s’inscrit dans le plan d’action du GFATM (2008-2013) de lutte contre le SIDA.

Le but du centre Aide et Ecoute est de prévenir l’usage des drogues, la réduction des risques, la lutte contre la propagation des maladies sexuellement transmissibles et le SIDA, et prendre en charge les toxicomanes médicalement et psychologiquement dans de bonnes conditions pour leur intégration sociale et familiale.

Après cinq années de mise en œuvre du centre Aide et Ecoute 2008/2012, il est nécessaire d’évaluer le chemin parcouru en termes d’acquis et d’insuffisances afin de proposer des mesures de correction et d’amélioration dans les prochaines années.

Pour cela l’ATUPRET procède au recrutement d’un consultant principal et un consultant assistant.

***2- L’objectif de l’évaluation:***

La démarche d’évaluation sera fondée sur des termes de références.

Il s’agit bien de répondre à la finalité de l’évaluation sur des questions.

Il s’agit de comprendre et de mettre en évidence les logiques aux questions posées à l’évaluateur avant de bâtir un protocole de recherche destiné à y répondre.

**Les termes de références assignent les trois finalités à l’évaluation suivantes :**

- améliorer le dispositif mis en place dans le centre Aide et Ecoute dans la prise en charge des usagers des drogues ;

- identifier ses retombées ;

- préparer une éventuelle modélisation de ce dispositif.

**Les questions posées concernent respectivement :**

- la médiation sociale exercée dans le centre entre les usagers de drogues, entre usagers et la structures de soins et d’accueil, entre les usagers des drogues et les personnels exerçants, entre les personnels et la structure de soin et d’accueil, entre les familles des usagers et la structure de soins et d’accueil.

- l’amélioration du dispositif de prise en charge sanitaire et sociale des usagers ;

- l’articulation entre la médiation sociale et l’amélioration du dispositif de prise en charge.

Nous considérons que l’évaluation portera sur l’ensemble de l’expérience, c’est-à-dire sur sa conception, son pilotage, son action sur le terrain et son impact tant sur les usagers de drogues que sur les structures institutionnelles ou associatives dédiées à l’accueil, aux soins et à la réduction des risques, et sur les familles des usagers; elle va inclure l’évolution qu’a connu le dispositif pendant la période de l’évaluation.

***3-Résultats attendus:***

Un rapport d’évaluation de la prise en charge des usagers des drogues par l’ATUPERET est produit et est validé par les parties prenantes.

***4-Agenda :***

La consultation se fera sur une période de huit (8) semaines soit quarante (40) jours ouvrables

Le début de la consultation est prévu pour la première semaine d’avril 2013

***5-Profil Consultants :***

***5-1 Consultant principal***

Le consultant national principal devra avoir le profil suivant :

* Diplôme post universitaire en Santé Publique, Economie de la Santé, Sciences sociales, Gestion de programmes ou équivalent
* 5 années ou plus d’expériences dans le domaine de l’évaluation et de l’élaboration des projets et programmes de santé de la reproduction y compris les IST/VIH/Sida, ou de la Toxicomanie.
* une bonne connaissance des politiques et cadres stratégiques nationaux en matière de santé de la reproduction y compris la lutte contre le VIH/Sida/IST
* une bonne connaissance des politiques en matière de la Toxicomanie et la réduction des risques
* une expérience et des capacités d’appui aux programmes.
* expérience avérée dans la collaboration avec les agences et organisations internationales

***5-2 Consultant assistant***

Le consultant assistants devra avoir le profil suivant

* Diplôme universitaire en Santé Publique, Economie de la Santé, médecine, pharmacie, Sciences sociales, Gestion de programmes ou équivalent
* 2 années ou plus d’expériences dans le domaine de l’évaluation et de l’élaboration des projets et programmes de santé
* une bonne connaissance des politiques et cadres stratégiques nationaux en matière de santé de la reproduction y compris la lutte contre le VIH/Sida/IST.
* une bonne connaissance des politiques en matière de la Toxicomanie et la réduction des risques.
* une expérience et des capacités d’appui aux programmes.
* expérience avérée dans la collaboration avec les agences et organisations internationales serait un plus.

***6-Dépôt des candidatures:***

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être envoyées par courrier électronique à l’adresse suivant [**contact@atupret.org**](mailto:contact@atupret.org) ou déposées par sous plis fermes avec la mention « consultant évaluation de la prise en charge des toxicomanes » au secrétariat de l’ATUPRET avant le 10 mars 2013 à midi.

**Appel à candidatures pour une consultation**

[ATUPRET: APPEL D’OFFRE RECRUTEMENT CONSULTANTS POUR EVALUATION DE LA PRISE EN CHARGE DES TOXICOMANES 2008-2012](http://www.guinee224.com/9-non-categorise/102-unfpa-appel-d-offre-recrutement-consultants-pour-evaluation-finale-du-plan-strategique-securisation-des-produits-de-sante-de-la-reproduction-spsr-2008-2012)

L’association Tunisienne de prévention de la Toxicomanie (ATUPRET) recrute dans le cadre du plan d’action du GFATM, conformément aux termes de référence ci-joints, une **équipe de deux consultants** pour une évaluation de la prise en charge des toxicomanies dans le centre Aide et Ecoute à Sfax

Les Termes de Référence de cette consultation sont téléchargeables à partir du site web de l’ATUPRET : **http://www.atupret.org**

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être envoyées par courrier électronique à l’adresse suivant [contact@atupret.org](mailto:contact@atupret.org) ou déposées par sous plis fermes avec la mention « consultant évaluation de la prise en charge des toxicomanes » au secrétariat de l’ATUPRET avant le 10 mars 2013 à midi.